

FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE

COMITE DE BRETAGNE - SAISON 2023-2024

Président du Comité	Gilles BRUNEL gibrunel@orange.fr	Tél. : 02-99-89-17-20 Tél. : 06-62-20-22-31	Les Broussettes 35350 St Méloir des Ondes
Vice-Présidente Chargée des clubs/Présidente District Est	Marie-Cécile MORVAN mie.c@ty-morvan.fr	Tél. 02.99.63.04.79 Tél.06.47.86 39.07	8 square de Sendai 35700 Rennes
Vice-Président Chargé des Relations extérieures/Partenariat	Gérard GLOAGUEN gerard.gloaguen@gmail.com	Tél.06 80 07 02 83	7 rue Edgar Quinet 29200 Brest
Trésorière	Claude GOUVERITH claud@gouverith.com	Tél. 06-70-13-60-20	5, rue Kérozen 56000 Vannes
Membre Présidente du District Sud	Isabelle EONO isa.eono@gmail.com	Tél. 06-85-12-28-91	1 bis rue François d'Argouges 56000 Vannes
Membre	Laurent CAMIN caminololo@aol.com	Tél. 06-76-13-28-75	7 chemin des Garennes 35800 Dinard
Membre	Jacques LECAREUX jacques.lecareux@wanadoo.fr	Tél. : 06-76-29-03-44 Tél. : 02-99-14-46-18	3 Square du Général Koenig 35000 Rennes
Membre	Philippe DUCHATEAUX philippe.duchateaux@orange.fr	Tél. : 06-71-03-10-00 Tél. : 02-96-45-29-46	14 rue du Croajou 22700 Louannec
Membre APR	Alain GERARD coinbis@msn.com	Tél. : 06-86-60-11-76	6 rue de La Télinière 35680 Domalain
Président District Nord	Dominique FORETTE dominique.forette@wanadoo.fr	Tél. : 06-87-75-44-59	12 Résidence Garden Kerno 22500 Paimpol
Président District Ouest	Marcel TANGUY m.tanguy@neuf.fr	Tél. 06-21-00-27-47	110 rue du Dr Alexis Corre 29200 Brest
Directeur Compétitions	Christian TRAINOIR christian.trainoir@sfr.fr	Tél. : 06-62-53-68-88 Tél. : 02-98-04-54-42	31 rue de Guissény 29880 Plouguerneau
Secrétaire	Christiane LECLERC chleclerc48@gmail.com	Tél. : 06-12-78-64-13	11, place de Normandie 22000 Saint-Brieuc

SOMMAIRE

Nouveautés	P. 3
Rappels	P. 6
Conditions de participation.....	P. 7
Autres rappels	P. 8
Règlement des compétitions 2023-2024.....	P. 9
Lieux, dates, horaires.....	P. 9
Finales de ligue.....	P. 11
Forfaits et abandons.....	P. 12
Le Patton breton Oceania.....	P. 13 et 36
Challenge Breton.....	P. 14
Tarifs 2023-2024.....	P. 16
Epreuves par paires.....	P. 17
Epreuves par équipes	P. 23
Espérance/2 et /4.....	P. 29
Coupe de France.....	P. 30
Les Interclubs.....	P. 31
Le Trophée de France.....	P. 36
La Coupe des clubs.....	P. 37

NOUVEAUTES pour la saison 2023-2024

- **Les divisions changent de nom :**

Excellence devient : **EXPERT**

Honneur devient : **PERFORMANCE**

Promotion devient : **CHALLENGE**

- **L'IV (Indice de valeur des joueurs) devient IC (Indice de compétition) pour les joueurs qui font des compétitions et qui, parallèlement, conservent leur IV.**

Vous trouverez ci-dessous le détail des nouveaux seuils des indices mais pour faciliter la compréhension, le mieux est de lire la page 3 de la lettre de classement reçue par chaque licencié vers le 18 juillet. Il y est indiqué exactement à quelle compétition chacun pourra participer.

L'ensemble des compétitions est désormais géré en IC (seuls les tournois de régularité, les CFEB et le handicap du Trophée de France (donc du Patton) restent gérés en IV).

Les seuils pour participer aux compétitions sont les suivants :

* Expert /2 : minimum 112 (pas de maximum)

* Expert /4 : minimum 224 (pas de maximum)

* Performance /2 : minimum 74 – maximum 136

* Performance /4 : minimum 148 – maximum 272 (IC individuel maximum : 71)

* Challenge /2 : pas de minimum – Maximum 82

* Challenge /4 : pas de minimum – Maximum 164 (IC individuel maximum : 41)

* Espérance /2 ou /4 : IC individuel maximum 29

Les participants aux épreuves Challenge peuvent cumuler avec les épreuves catégorielles en division Performance (sauf ceux d'IC >41)

Les participants aux épreuves Expert peuvent cumuler avec les épreuves catégorielles en division Performance (sauf ceux d'IC >71)

Des dérogations pourront être accordées par les directeurs de Compétition pour l'accèsion aux divisions Expert et Performance pour les paires et les équipes ayant un IC insuffisant.

Interclubs D3 : IC maximum de l'équipe 284

Interclubs D4 : IC maximum de l'équipe 188 (modif du 26/06)

Interclubs D5 : IC maximum de l'équipe 132 (avec IC individuel maximum de 37)

- La disposition qui permettait à certaines équipes de jouer la FC de l'interclubs D4 mais pas les stades suivants a été supprimée.

- Les équipes peuvent se compléter jusqu'au début de la FL (art. 33-3 du RNC)

- Pour mieux respecter le découpage saisonnier, les Challenges/2 et /4 deviennent HIVER, PRINTEMPS et ETE.

- Un 3^e Challenge/4 (ETE) est d'ailleurs ajouté aux 2 de la saison 2022-2023.

- LES INTERCLUBS 2023-2024 se dérouleront sur un seul centre, à Dinan comme en 2019, les 20-21 avril 2024. Lire les infos s'y rapportant en pages 31 à 35.

- **DN 3 / 2 (sans changement pour la saison 2023-2024)**

La saison 2023/2024 est une saison de transition pour la DN3/2 qui reste organisée avec 36 paires.

Elle passera à 28 paires sur la saison 2024-2025 avec 14 paires descendant en division Expert, 4 paires montant en DNO3 ce qui laissera 2 places vacantes. Son organisation sur la saison 2024/2025 sera exactement la même que celle de la DN Mixte par paires (2 week-ends de 81 donnes).

- **DN Mixte / 2 (sans changement)**

La composition de la DN Mixte/2 (28 paires) :

- * Les 20 premières paires candidates de la FL 2022-2023,

- * Les paires descendant de la DN 1 Mixte/2 dans la ligue, à condition qu'au moins 1 joueur soit licencié dans un des comités de la ligue,

- * Les 6 premières paires candidates de la FL du Mixte/2 Excellence de 2022-2023.

- * On complète à 28 **parmi les paires candidates.**

- **DN4 /4 (art. 207 et suivants)**

La règle d'attribution des places vacantes a été simplifiée et ouvre désormais l'option de changer de ligue (en respectant bien sûr l'appartenance à la ligue avec la licence) :

« Dans une ligue, si le nombre d'équipes ainsi qualifiées est inférieur à 12 ou est égal à 13, les places vacantes sont attribuées dans l'ordre :

1. Aux équipes candidates comportant au moins 4 joueurs ayant participé à l'une des divisions nationales 1, 2 ou 3 la saison précédente.

2. À l'équipe classée 9^{ème} dans la DN4 lorsqu'elle comportait 14 équipes la saison précédente. (La Bretagne n'est pas concernée).

3. Aux équipes candidates comportant au moins 4 joueurs tous membres d'une équipe s'étant maintenue en DN4 dans l'une des 12 ligues.

4. Aux équipes candidates comportant 4 joueurs tous membres d'une des équipes classées dans les 3 premières de la finale de ligue Open/4 Excellence la saison précédente.

5. Aux équipes candidates dont l'IC est ≥ 380 avec départage éventuel à l'IC, puis aux PP et PE (cf. art. 27). Cependant, pour bénéficier de cette mesure, parmi les 4 joueurs lui permettant d'être candidate, une équipe ne peut comporter qu'un seul joueur membre d'une équipe descendue de DN4 en Excellence la saison précédente.

6. À l'équipe classée 9ème dans la DN4 lorsqu'elle comportait 12 équipes (*cas de la ligue Anjou-Bretagne*) la saison précédente (au moins 4 joueurs doivent maintenir leur association).
7. À l'équipe classée 4ème dans la finale de ligue de l'Open/4 Excellence la saison précédente (au moins 4 joueurs doivent maintenir leur association).
8. À l'équipe classée 5ème dans la finale de ligue de l'Open/4 Excellence la saison précédente (au moins 4 joueurs doivent maintenir leur association).
9. Aux autres équipes candidates avec départage éventuel à l'IC puis aux PP et PE (cf. art. 27). Pour pouvoir être candidate dans une ligue, une équipe doit respecter les conditions de l'article 32. »

- Nombre de donnes jouées dans les différents stades (art. 22 et 23.3)

Le nombre minimum de donnes à jouer dans les stades comité a été adapté aux pratiques en vigueur :

- Stade Comité : 52 donnes (avec tolérance pour 48) pour les divisions Expert et Performance, 36 donnes pour la division Challenge
- Stade Ligue : 70 à 90 donnes pour les divisions Expert et Performance, sauf en Senior qui peuvent ne comporter que 52 donnes (avec tolérance pour 48)

- **Scolaires :**

Les licences scolaires seront maintenant créées ou renouvelées directement par les clubs auxquels leurs initiateurs sont rattachés. Le club Jeunesse du comité est abandonné.

RAPPELS

Cette saison, en BRETAGNE, les compétitions/2 :

* Se joueront en **3 séances de 18 donnes** en Expert et Performance et
3 séances de 12 (ou 14) donnes en Challenge
2 séances de 18 donnes en Espérance

* En semaine et le dimanche, elles commenceront toutes à 10h (et 10h30 en Challenge) et le **samedi à 13h** comme les épreuves /4.

Ces horaires permettront surtout aux compétitions de se terminer plus tôt.

● DAMES/4

En Expert, s'il n'y a pas un nombre suffisant d'équipes en Anjou et en Bretagne, il n'y aura pas de FC mais une **FL directe** suivie d'une FN.

● ESPERANCE/4

L'Espérance/4 se jouera en FC directe (ou peut-être avec une 1/2 FC si beaucoup d'équipes s'inscrivent). Pas de finale de ligue ni de finale nationale.

● NON CUMUL

La règle est qu'un joueur ne peut pas disputer une même compétition dans 2 divisions différentes.

MAIS :

- * Le Challenge est une épreuve **ni Open ni Mixte ni Dames ni Senior**.
- * Il n'existe donc plus de Challenge Open ni de Challenge Mixte
- * L'Open Performance est une autre épreuve.

Par déduction, tout joueur classé en Challenge (**mais d'IC MAX 41**) a le droit de disputer le Challenge ou l'Open Performance ou **même les deux** (et bien entendu, également le Mixte, Dame et les Senior Performance (**mais voir les nouvelles informations en page 3**)).

● CHALLENGE

Suite à son succès, le Challenge Promotion est reconduit cette saison et s'appelle simplement Challenge.

Trois Challenges /2 : Hiver, Printemps et Eté (3 séances de 12 donnes)

* Chaque challenge se jouera en une finale de comité directe, sur plusieurs centres géographiques MAIS, pour pousser les joueurs à y participer, à chaque remontée des résultats des tournois de régularité dans les clubs et donc, dans chaque mail adressé aux joueurs avec leurs résultats par la FFB, il y aura un lien à cliquer éventuellement pour être inscrit automatiquement à cette finale.

* Chaque joueur pourra s'inscrire avec qui il veut (aucune obligation de jouer avec son partenaire habituel des tournois de régularité).

* De plus, dès qu'une paire sera inscrite, chaque joueur bénéficiera automatiquement du doublement de ses points d'expert gagnés pendant tous les tournois de régularité, pour toute la période de 2 mois précédant la FC. Ce bonus de PE sera attribué automatiquement aux joueurs après la remontée des résultats de la FC sur le site FFB.

* Pas de FL, une FN directe en simultané dans le comité sur plusieurs centres.

Trois Challenges/4 : Hiver, Printemps et Eté (de 70 à 80 donnes)

* Une FC directe sur plusieurs centres pour limiter les déplacements.

* Ensuite, pas de FL, une FN directe à Saint-Cloud (avec une équipe qualifiée par comité).

Et pour terminer, chaque joueur ayant participé à ces challenges pourra également participer **en plus** aux compétitions Espérance/2 et 4 (si son **IC individuel est MAX 29**), ainsi qu'à TOUTES les compétitions Performance /2 et /4 si l'IV total de la paire ou de l'équipe respecte le règlement (*voir ci-dessous les conditions de participation*).

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Article 15 du RNC – Divisions (par paires)

IC mini/ paire		IC maxi / paire
Expert	112	200
Performance	74	136
Challenge	50	82

Les paires d'IC entre 112 et 136 peuvent jouer en Expert et en Performance.

Les paires d'IC entre 50 et 82 (IC indiv. Max : 41) peuvent jouer en Challenge et en Performance.

Article 29 – Divisions (par équipes)

IC mini/ équipe		IC maxi / équipe
Expert	224	200
Performance	148	272
Challenge	100	164

Les équipes d'IC entre 224 et 272 (IC indiv. max : 71) peuvent jouer en Expert et en Performance.

Les équipes d'IC entre 100 et 164 (IC indiv. Max : 41) peuvent jouer en Challenge et en Performance.

AUTRES RAPPELS

- Pour comprendre l'onglet points de l'espace licencié, [cliquez ici](#)
- Les licences doivent être renouvelées avant la participation à toute compétition (et, au plus tard, fin octobre).

● CATEGORIES D'AGE :

* Junior

Junior = Né à partir du 01/01/1998 (25 ans jusqu'au 31/12/2023).

Compétitions à payer à la table : Les – de 26 ans paieront 50% de leur part individuelle au prorata du nombre de joueurs de l'équipe. Pour les cadets et scolaires, la part individuelle est offerte. Exemple : 1 équipe de 5 joueurs dont 1 junior = $1/5$ de 96 € divisé par 2 + $4/5$ de 96 € = 86.40 €.

* **Senior** (art. 5-2 du RNC) : Sont seniors les joueurs ayant 65 ans OU plus le 31 décembre de la saison en cours.

● COMPOSITION DES EQUIPES :

Art. 28 du RNC : Une équipe est composée de 4 à 6 joueurs. Toutefois, dans les compétitions Challenge, Espérance, en Interclubs divisions 4 et 5 et pour **toutes** les compétitions Senior, les équipes peuvent comprendre 7 joueurs (et 8 joueurs pour le Trophée de France).

Art. 33.4 du RNC : Le Directeur national des compétitions peut autoriser un complément d'équipe avec un et un seul joueur jusqu'au début de la finale nationale et uniquement pour permettre à cette équipe de présenter exactement 4 joueurs lors de cette finale nationale. Sinon aucune modification d'équipe ne peut être acceptée.

Art. 34.2 du RNC : Aucun remplacement n'est possible même en cas de force majeure (à l'exception d'un décès, cf. article 34). Une équipe ne pouvant présenter quatre joueurs sera déclarée forfait.

● REPECHAGE EN CAS DE FORFAIT :

Art. 22.3 du RNC : Les critères pour la qualification pour la finale de comité sont de la compétence du comité organisateur. Sauf disposition contraire prévue dans le règlement du comité, quand une paire qualifiée pour la finale de comité déclare forfait, **la place vacante est attribuée à la paire suivante appartenant au même groupe.**

● ORGANISATION DES EPREUVES :

En raison du nombre restreint de participants sur certains centres, il a été décidé d'opérer des regroupements pour pouvoir organiser des compétitions cohérentes donc :

Pas **de centre en épreuves par paires** si moins de 8 paires et **par équipes** si moins de 6 équipes.

Il n'y a plus de pénalités financières en cas d'inscriptions retardataires en Challenge et Espérance.

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS 2023/2024

Vous trouverez tous les renseignements pratiques compétitions par paires et par équipes à partir de la page 17.

Sauf indications contraires, et puisque même après les DLI nous essayons quand même d'inscrire au maximum les retardataires, les **dates-limites théoriques d'inscription aux compétitions seront effectives environ 2 semaines avant l'épreuve.** SAUF, pour les Interclubs dont la DLI est au 20/03/2024 du fait de l'importance de l'organisation de l'épreuve et le Trophée de France au 18/03/2024.

Inscriptions

• Engagements

Les joueurs s'inscrivent directement sur le site FFB ou auprès du responsable des compétitions de leur club. (Nota : le joueur cité en premier remplit le rôle de Capitaine, et ce, par paire ou par quatre.)

Les engagements seront payés à la table (**sauf** Patton, Coupe de France et Trophée de France qui devront être payés aux clubs des équipes participantes).

• Vérification des inscriptions

Soit sur votre espace licencié du site de la fédération : <https://licencie.ffbridge.fr> , soit dans votre club par affichage. *Comme une erreur peut toujours arriver, n'attendez pas la dernière minute pour contrôler votre inscription et, si vous avez un doute, avertissez le responsable des compétitions de votre club, le Président de votre Club/District ou le secrétariat du comité.*

Lieux, dates et heures des rencontres

En règle générale, le lieu et les dates sont indiqués sur les calendriers ou plus loin dans le descriptif de chaque épreuve. Occasionnellement, des changements peuvent intervenir. Vérifiez toujours auprès de votre club s'il y a des modifications dans l'organisation des compétitions auxquelles vous êtes inscrit.

• Par Paires : 3 séances de 18 donnes (ou 3 séances de 12 ou 14 donnes en Challenge)

♦ *Quand une épreuve se déroule en semaine (sur un même jour) ou le dimanche :*

Expert et Performance : 10h – 13h30 – 16h15

Challenge : 10h30 – 13h30 – 15h45

♦ Quand une épreuve se déroule le samedi : 13h - 15h45 - 18h30

♦ *Quand une épreuve par paires se déroule sur un week-end (Dames/2 Expert), le nombre de séances (3 ou 4) et le nombre de donnes jouées seront déterminés en fonction du nombre d'équipes inscrites.*

● **Par équipes : Matchs sur 2 jours :**

♦ En semaine (Senior ou Dame) : début à 13h. Le 2^e jour, 9h30 ou 10h selon le nombre de tours.

♦ En week-end : début à 13h. Le 2^e jour, 9h30 ou 10h selon le nombre de tours.

♦ **Matchs isolés en semaine (Coupe de France)**

Les rencontres ont lieu dans le club de l'équipe citée en premier (recevant) au plus tard à la date prévue dans le calendrier du Comité. Les dates étant définies avant les inscriptions, elles ne peuvent être changées que pour des raisons graves ou en cas de force majeure. Si les clubs sont à plus de 100 km, le match peut avoir lieu dans un club situé à mi-chemin.

Aucune dérogation ne sera donnée pour le dernier tour d'une épreuve organisée en Poule. Pour les autres tours, en cas d'impossibilité pour une équipe de jouer à la date fixée, l'autre équipe propose alors 3 nouvelles dates situées avant la date prévue. En cas d'impossibilité pour une équipe **receveuse** de jouer à la date prévue, cette équipe **deviendra visiteuse** pour le tour considéré.

A ce stade, en cas de nouvelle impossibilité d'entente, le dossier sera transmis au directeur des compétitions qui tranchera après avoir consulté les deux capitaines, en accord avec le président du comité.

● **Formule des matchs** (en règle générale) :

* 5 à 6 équipes : Poule de 5 tours de 18 donnes avec mi-temps

* 7 à 8 équipes : Poule de 7 tours de 12 donnes sans mi-temps ou 7 tours de 14 donnes (si bye)

* 9 à 10 équipes : Poule de 9 tours de 10 donnes

* 11 à 12 équipes : Poule de 11 tours de 8 donnes ou 11 tours de 9 donnes (si bye)

* 13 équipes : Poule de 13 tours de 7 donnes

* A partir de 14 équipes : Patton suisse

En Challenge le nombre d'étuis en circulation est diminué.

Le découpage horaire prévisionnel des matchs/4 est envoyé avec les convocations.

Finales de Ligue (2023-2024)

Les finales de ligue occasionnent en général plus de déplacement pour les joueurs. Afin de leur permettre de s'organiser et de gérer au mieux leurs horaires, la pause méridienne (**1h15**) est toujours prévue **MAIS**, en cas d'accord des joueurs, l'arbitre peut en diminuer la durée. Pour les compétitions par équipes, les horaires prévisionnels sont fournis avec les convocations.

L'accès aux finales de ligue est payant : 36 € par paire, 72 € par équipe.

DN3/2 et DN Mixte/2 : 142 € - DN 4/4 : 246 €

Début : 13h pour toutes les épreuves commençant en début d'après-midi

● LIGUE PAR PAIRES :

* **Open/2 et Mixte/2 Expert et Performance (44 paires)** – 4 séances sur 2 jours :

- samedi : 13h et 16h45 - dimanche : 9h30 et 14h

* **Dames/2 Expert** (selon le nombre de paires inscrites) - 4 séances sur 2 jours :

- samedi : 13h – 16h30 - dimanche : 9h30 - 13h30

* **DN3 /2 (36 paires) : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 week-ends :**

- samedi : 13h-16h (18 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h (18 donnes)

- dimanche : 9h30-12h (16 donnes) et 13h30-16h (18 donnes)

* **DN Mixte/2 (28 paires) : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 week-ends :**

- samedi : 13h-16h30 (21 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h45 (21 donnes)

- dimanche : 9h30-12h15 (18 donnes) et 13h45-17h (21 donnes)

* **Dames/2 Performance** : 3 séances de 18 donnes à 10h-13h45-16h15

* **Senior Open et Mixte Expert et Performance** : 3 séances de 18 donnes à 10h-13h45-16h15

● LIGUE PAR EQUIPES :

* **DN4/4** : 11 matchs de 16 donnes (avec mi-temps) sur 2 WE (6 + 5) :

- samedi : 13h - dimanche : 9h30

* **Senior Open et Mixte Expert/4** au club de La Baule et **Performance /4** au Golf de Pornic :

- 1^{er} jour : 13h et 2^e jour : 9h30 (6 matchs de 14 donnes avec mi-temps, **sans écrans**)

NOUVEAUTÉ : Pour toutes les épreuves Open, Mixte, Dames Expert et Performance/4 de 6 matchs de 16 donnes :

- samedi : 13h (3 matchs de 16 donnes avec mi-temps à suivre)

- dimanche : 9h30 : 4^e match et 1^{ère} mi-temps du 5^e match et

13h45 : 2^e mi-temps du 5^e match et 6^e match

Pour les compétitions Expert / 4 : Open, Mixte et Interclubs D1, les donnes seront dupliquées aux 4 premières tables le dimanche.

Forfaits et Abandons

Devant l'augmentation du nombre des forfaits pour le début de certaines épreuves, les demi-finales et les finales de Comité, il sera fait une application plus stricte du règlement sauf en cas de force majeure.

● Avant le 1er tour d'une épreuve par paires ou par 4

* Le remboursement des engagements en cas de forfaits sera accepté – s'il y a demande- si les annonces de forfait entrent dans le délai prévu par le règlement des compétitions, **à savoir 15 jours avant la compétition**. De même, il sera accepté si le forfait peut avoir été causé par une décision du comité (par exemple, en cas d'un changement de lieu pour une épreuve).

* Les règles ci-dessus ne sont applicables qu'au Patton, Coupe de France et Trophée de France, puisque le paiement des autres engagements se fait désormais **(encore cette saison)** directement à la table.

● Finale de comité

Les **PAIRES** et les **EQUIPES** ayant participé à un premier tour, et qui ne se présenteront pas pour la suite sans avoir prévenu de leur forfait, seront passibles de sanctions disciplinaires (*interdiction de participer à la même compétition la saison suivante*). Les forfaits doivent être confirmés par envoi d'un courriel à la Direction des Compétitions (directeur des compétitions et secrétaire du comité), un envoi peut être fait à partir du « lien internet » de la convocation.

● Abandon en cours de compétition

En cas d'abandon durant une compétition fédérale, à quelque stade que ce soit, l'article adéquat du R.N.C. sera appliqué, et le ou les joueurs de la paire ou de l'équipe qui ont abandonné pourront être présentés devant la Chambre Régionale de Discipline.

● Remplaçants

Si vous êtes la première éliminée (paire ou équipe) d'une compétition, vous serez prévenue en cas de forfait d'une paire ou d'une équipe qualifiée, pour la remplacer. **EN AUCUN CAS** vous ne devez prendre l'initiative de contacter les responsables (district, secrétariat) pour savoir si vous êtes repêchée. **La première repêchable est contactée par la secrétaire du comité. En cas d'impossibilité de la joindre et d'avoir confirmation de son repêchage, l'équipe suivante (ou la paire) est contactée. Si cette équipe confirme sa participation, la première remplaçante perd sa place. Le même principe sera appliqué à chaque désistement suivant.**

Règles applicables pour les qualifications

Le nombre de qualifiés par centre est établi au prorata du nombre de participants **(et non pas des inscrits)** en utilisant la **méthode du meilleur reste**.

Pour les épreuves par paires, les paires qualifiées d'office (champions sortants ou règlement particulier) sont hors-quota et ne modifient pas le nombre de qualifiés par centre.

Patton Breton 2023-2024

Le Patton breton fait partie du challenge du comité de Bretagne comme les tournois régionaux.

L'épreuve est classée en catégorie 4 (art. 146-4 du RNC).

Cette compétition homologuée par la FFB, et donnant droit à attribution de **points de performance**, se joue par équipe de 4 à 8 joueurs, un jeudi soir par mois entre 19h30 et 20h, de novembre à mai.

La composition des équipes est libre, huit joueurs première série peuvent jouer ensemble et huit joueurs quatrième série aussi, les équipes peuvent également être composées de joueurs de plusieurs séries différentes.

Deux matches de 12 donnes par soirée. Les points de match sont transformés en points de victoire après calcul du handicap.

♦ **Barème du handicap pour chaque match (même barème que le Trophée de France (art.56 du RNC)**

Et, comme pour le Trophée de France, le **handicap** du Challenge breton **reste calculé en fonction des IV et non des IC** des joueurs (art. 55 du RNC).

Handicap : Le nombre de donnes X la différence de l' IV moyen des 2 équipes / 20.

Précision : L'IV moyen des 2 équipes signifie exactement l'IV moyen des joueurs qui ont participé à chaque match.

En cas de nombre non entier, le handicap sera à l'entier le plus proche. *En cas de résultat à 0,5 juste, le handicap sera arrondi à l'entier inférieur.*

Exemple : IV 360 (moy. 90) vs IV 240 (moy. 60) - Écart : $30 * 12 / 20 = 18$ Imps

Trois demi-finales régionalisées regrouperont les qualifiés des éliminatoires. Une finale regroupant les meilleures équipes au classement de chaque centre est prévue en fin de saison.

Le nombre de centres de qualification n'est pas limité, mais il est souhaitable qu'il y ait 10 équipes par centre. Les équipes s'inscrivent dans le centre de leur choix et se qualifient pour la ½ finale dans le centre régional dont dépend le centre où ils ont joué les matchs éliminatoires.

Un club désirant organiser ce challenge et ayant son tournoi du soir le jeudi peut parfaitement l'organiser un autre jour ou plus tôt dans la journée avec l'accord des équipes concernées.

REGLEMENT du CHALLENGE du COMITÉ de BRETAGNE

Art. 1 – Objet

L'objet de ce challenge est de classer les joueurs qui participent à certaines compétitions bretonnes et de distribuer les PE et PP distribués par la FFB au comité de Bretagne. Ce challenge regroupe les épreuves du comité par quatre (Patton breton) et tous les tournois régionaux organisés par les clubs bretons inscrits au challenge qui ne se déroulent pas aux mêmes dates que des compétitions fédérales. La liste des tournois régionaux homologués est consultable sur le site du comité de Bretagne de bridge. En y participant, les joueurs marquent des points de challenge (PC) dont l'addition donne le classement individuel de ce challenge et ce, par séries.

L'indice de valeur des joueurs pris en compte pour chaque calcul, est l'indice de valeur connu (références : le logiciel de calcul MagicContest et le site de gestion de la FFB) à la date de l'épreuve.

Art. 2 – Points de challenge (PC)

Chaque compétiteur marque des PC en fonction de sa place et/ou de sa performance suivant un barème en fonction du tournoi (type et taille). Dans les épreuves par paires, 25% des participants auront des PC. Une prime en PC sera attribuée aux premiers joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} séries dans les tournois par paires, même s'ils ont participé avec des joueurs d'une série supérieure à la leur.

Tournois régionaux : La dotation est fonction du nombre de tables jusqu'au ¼ du classement :

- moins de 30 tables : 16 paires : 100-95-90-85-80-75-70-65-60-55-50-45-40-35-30-25
- 30 à 45 tables : 20 paires : 120-110-105-100-95-90-85-80-75-70-65-60-55-50-45-40-35-35-30-30
- plus de 45 tables : 25 paires : 150-140-135-130-125-120-115-110-105-100-95-90-85-80-75-70-65-60-55-50-50-45-45-40-40

Pour les tournois en 2 séances (au moins 54 donnes), ces points sont augmentés de 50%, en 3 séances (au moins 81 donnes), de 75%.

Prime : Les joueurs (de 3^{ème} ou 4^{ème} série) des huit premières paires comportant un ou deux joueurs de 3^{ème} ou 4^{ème} série auront un bonus de 40-35-30-25-20-15-10-10 PC.

Patton breton : La dotation réservée au Patton est fonction du stade atteint et du nombre de donnes jouées.

Elle est d'un maximum de 30%. Ce maximum correspond au maximum de points possibles récoltés au cours des festivals ou tournois régionaux.

Phase de poule

- 1ers des Poules : 40 pts cumulables avec les dotations ultérieures
- Seconds des Poules : 20 pts cumulables avec les dotations ultérieures

Phase finale : attributions non cumulables

- Gagnant : Max pts – 2^{ème} : 0,8*Max pts – 3 et 4^{ème} : 0,6*Max pts – 5^{ème} à 8^{ème} : 0,5*Max pts
- Autres Finalistes : 0,3* Max
- Autres Demi-finalistes : 80 pts

Art.3 – Répartition et attribution des PE et des PP

Seuls les licenciés en Bretagne y participent.

Le challenge fera l'objet de 4 classements différents des joueurs, un pour chaque série. L'attribution dans chaque série sera fonction de la dotation globale du comité connue en cours de saison.

Les PP seront distribués : 1^{ère} série (45 à 50%) - 2^{ème} série (30%) - 3^{ème} série (15 à 20%) – 4^{ème} série (1 à 5%).

Les PE seront distribués : 1^{ère} série (5%)- 2^{ème} série (30%) - 3^{ème} série (30%) – 4^{ème} série (35%).

Un classement sera établi pour chaque série et les joueurs seront récompensés en fonction de leur place dans leur série jusqu'à distribution complète de la dotation de la série. Seront récompensés :

Au moins quarante 1^{ère} série (PP et PE)

Au moins quarante 2^{ème} série (25 en PP et 40 en PE)

Au moins quarante 3^{ème} série (10 en PP et 40 en PE)

Au moins quarante 4^{ème} série (2 ou 4 en PP et 40 en PE).

Le nombre de joueurs récompensés peut éventuellement être modifié (en plus ou en moins) en fonction des ex æquo de chaque série.

NOUVEAUX Tarifs 2023-2024

♦ **COTISATION ANNUELLE DES CLUBS** : 130 € (chèque à remettre le jour de l'AG)

♦ **DROITS DE TABLES au 1^{er} juillet 2023** (par paire) prélevés directement par la FFB : **1,85 €** DONT :

* Part FFB : **1,40 €** et

* Tournois de régularité : **0,45 €**, soit une augmentation de 0,025 € / joueur

* Tournois simultanés (RSG ou privés) : **0,45 €** par paire reversés au comité

♦ **TOURNOIS REGIONAUX au 1er juillet 2023**

* Part du comité : **0,95 € / paire** à régler directement au comité (pas de facture envoyée)

* Part de la FFB : **0,07 € / donne** (attendre la facture envoyée par la FFB)

♦ **LES LICENCES** : Licence : **45 €** (part fédérale : **22,50 €**) - Licence Junior : **10 €**

Toute création de licence est gratuite (joueur qui n'a **JAMAIS** eu de licence ou dont la licence trop ancienne a été « purgée » par la FFB). **Tout joueur qui n'a pas renouvelé sa licence les 3 saisons depuis 2020-2021 (Covid) a droit à une licence gratuite en 2023-2024.**

Une surtaxe de **10,50 €** (correspondant à la part comité de la licence) par joueur non licencié dans LA LIGUE Anjou-Bretagne sera appliquée lors de l'inscription à la 1^{ère} phase des compétitions, que ce soit par paires ou par équipes sauf en DN3/2, DN Mixte/2 et DN4/4.

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS A LA TABLE sauf Patton, Coupe de France, Trophée de France

♦ **LES EPREUVES PAR PAIRE** (prix par paire payé à la table)

- Expert, Performance et Challenge : **32 €** par phase
- En Expert, si une paire est exemptée de 1/2 FC (par ses résultats) : **48 €**
- Expert (Dames) Finale directe : **48 €**
- Espérance et Coupe des Clubs : **20 €**

♦ **LES EPREUVES PAR QUATRE** (prix par équipe payé à la table)

- ½ finale = **80 €**, Finale = **48 €**. Si une seule phase (pas de 1/2 FC) : **90€**
- En Expert, si une équipe est exemptée (par ses résultats) de 1/2 FC : **100 €**
- Interclubs : **100 €**
- Coupe de France : **40 € à régler au club à l'inscription** puis **24 €** les deux premières fois où elles se qualifient (à envoyer avec la feuille de match aux présidents de district)
- Patton breton : **42 € à régler au club à l'inscription**
16 € à chaque tour (au bénéfice des clubs) - **30 €** pour la ½ finale et la finale (au comité).
- Trophée de France : **80 € à régler au club à l'inscription**
- Espérance : **40 €**

♦ **LES FINALES DE LIGUE**

- Finale de Ligue par paire : **36 €**
- Finale de Ligue par équipe : **72 € et 90 € en cas de FL directe**
- DN3/2 : **142 €**
- DN Mixte/2 : **142 €**
- DN4/4: **246 €**
- Finale de zone de la Coupe de France : **66 €**
- Finale nationale par paire : **45 €**
- Finale nationale par équipe : **120 €**

La paire ou l'équipe qualifiée directement en finale de ligue doit s'acquitter d'un droit d'inscription équivalant à une qualification directe en finale de Comité.

Tableau des épreuves par paires 2023-2024

		EXPERT	PERFORMANCE				CHALLENGE			
Districts			Nord	Est	Sud	Ouest	Nord	Est	Sud	Ouest
OPEN	DF	Rennes BCR Quimper	St Malo	Rennes BCR	Vannes	Lannion	Challenge HIVER			
	FC	Vannes	St Malo	X	Lorient	Morlaix	Finale de comité			
	FL	Nantes BCN	Vannes				Plouha	Rennes CPB	Lorient	Lesneven
MIXTE	DF	Rennes BCR Quimper	St-Brieuc	Rennes CPB	Vannes	Lannion	FN dans les clubs bretons : CPB-Lorient-Morlaix			
	FC	Rennes BCR	St Malo	X	Vannes	Lannion				
	FL	Vannes	Nantes BCN				Challenge PRINTEMPS			
DAMES	DF		St Brieuc	Rennes CPB	Lorient	Morlaix	Finale de comité			
	FC	St Malo	St Brieuc	X	Lorient	X	St Malo	Rennes CPB	Sarzeau	Concarneau Morlaix
	FL	Nantes BAA	Rennes CPB				FN dans les clubs bretons : CPB-Vannes-Lesneven			
SENIOR OPEN	DF	Rennes CPB Quimper	St Malo	Rennes BCR	Vannes	Lannion				
	FC	Rennes CPB	St Brieuc	Rennes BCR	Vannes	Quimper	Challenge ETE			
	FL	Vannes	Rennes BCR				Finale de comité			
SENIOR MIXTE	DF	Rennes CPB Quimper	St Malo	Rennes BCR	Vannes	Lannion	St Brieuc	Rennes CPB	Sarzeau	Concarneau Lesneven
	FC	Rennes CPB	St Brieuc	Rennes BCR	Vannes	Quimper	FN dans les clubs bretons : St Brieuc-CPB-Sarzeau- Concarneau-Lesneven			
	FL	Vannes	Rennes BCR							
ESP	FN	Chartres	DN3/2		WE 1	Rennes BCR	DN Mixte/2		WE 1	Rennes BCR
4° CdClubs	FN	Plouha-St Malo Vannes-Quimper			WE 2	Nantes BCN			WE 2	Nantes BAA

Expert

Conditions de participation : Voir en page 7 les nouvelles conditions de participation.

Les paires d'IC entre 112 et 136 peuvent jouer en Expert et en Performance (sauf les joueurs d'IC individuel > 71).

♦ Simultanés

Si, pour des raisons techniques, le classement en simultané est impossible, un classement par centre sera réalisé et le nombre de qualifiés sera déterminé dans chaque centre, au prorata du nombre des compétiteurs du centre.

Paire DN3

DLI : 30/11/2023 (date FFB) auprès du secrétariat du comité de Bretagne

36 paires qui jouent un mouvement complet en deux week-ends.

Finale de Ligue: 142 € Les 20-21/01/2024 à Rennes BCR & 27-28/01/2024 à Nantes BCN
Finale Nationale : 55 € Les 27-28/04/2024 à St-Cloud

Paire DN2 Mixte

DLI : 15/10/2023 (date FFB) auprès du secrétariat du comité de Bretagne

28 paires qui jouent un mouvement complet en deux week-ends.

Finale de Ligue: 142 € Les 18-19/11/2023 à Rennes BCR & 2-3/12/2023 à Nantes BAA
Finale Nationale : 55 € Les 17-18/02/2024 à St-Cloud

Paire Open

FC directe : soit **IC > 178 (ou IV ≥ 184)**, soit 5 premières de la FC, soit qualifiées en FN, soit descendant de DN/3 la saison passée

Demi-finale : 32 € Le 26/11/2023 à Rennes BCR et Quimper
Finale de Comité : 32 € **Finale directe : 48€** Les 27-28/01/2024 à Vannes
Finale de Ligue : 36 € Les 16-17/03/2024 à Nantes BCN
Finale nationale : 45 € Les 27-28/04/2024 à Saint-Cloud

Paire Mixte

FC directe : soit **IC > 178 (ou IV ≥ 184)**, soit 5 premières de la FC, soit qualifiées en FN, soit descendant de DN Mixte/2 la saison passée

Demi-finale : 32 € Le 25/11/2023 à Rennes BCR et Quimper
Finale de Comité : 32 € **Finale directe : 48 €** Les 9-10/12/2023 à Rennes BCR
Finale de Ligue : 36 € Les 6-7/01/2024 à Vannes
Finale nationale : 45 € Les 17-18/02/2024 à Saint-Cloud

Paire Dames

Finale de Comité directe : 48 €

Les 16-17/12/2023 à Saint-Malo

Finale de ligue : 36 €

Les 3-4/02/2024 à Nantes BAA

Finale nationale : 45 €

Les 23-24/03/2024 à Saint-Cloud

Paire Senior Open

Sont seniors les joueurs ayant 65 ans OU plus le 31 décembre de la saison en cours.

Accès direct en FC pour les paires soit d'**IC > 178 (ou IV ≥ 184)**, ou l'année précédente, soit dans les 5 1ères paires de la FC, soit qualifiées en FN.

Demi-finale : 32 €

Le 22/02/2024 à Rennes CPB et Quimper

Finale de Comité : 32 € - Finale directe : 48€

Le 14/03/2024 à Rennes CPB

Finale de ligue : 36 €

Le 27/03/2024 à Vannes

Finale Nationale : 45 €

Les 25-26/04/2024 à St-Cloud

Paire Senior Mixte

Sont seniors les joueurs ayant 65 ans OU plus le 31 décembre de la saison en cours.

Accès direct en FC pour les paires soit d'**IC > 178 (ou IV ≥ 184)**, ou l'année précédente, soit dans les 5 1ères paires de la FC, soit qualifiées en FN.

Demi-finale : 32 €

Le 21/02/2024 à Rennes CPB et Quimper

Finale de Comité : 32 € - Finale directe : 48 €

Le 13/03/2024 à Rennes CPB

Finale de Ligue : 36 €

Le 26/03/2024 à Vannes

Finale Nationale : 45 €

Les 24-25/04/2024 à Saint-Cloud

Performance

Conditions de participation : Voir en page 7 , les nouvelles conditions de participation.

Les paires d'IC entre 50 et 82 peuvent jouer en Performance et en **Challenge (sauf les joueurs d'IC indiv. > 41)**.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Christian Trainoir (christian.trainoir@sfr.fr).

♦ Simultanés

Si, pour des raisons techniques , le classement en simultané est impossible, un classement par centre sera réalisé et le nombre de qualifiés sera déterminé dans chaque centre, au prorata du nombre des compétiteurs du centre.

Paire Open

Demi-finale : 32 €	Le 1er/10/2023 à St Malo, Rennes BCR, Vannes, Lannion
Finale de Comité : 32 € <i>en simultané</i>	Le 15/10/2023 à Saint-Malo, Lorient, Morlaix
Finale de Ligue : 36 €	Les 16-17/03/2024 à Vannes
Finale Nationale : 45 €	Les 27-28/04/2024 à St-Cloud

Paire Mixte

Demi-finale : 32 €	Le 22/10/2023 à St-Brieuc, Rennes CPB, Vannes et Lannion
Finale de Comité : 32 € <i>en simultané</i>	Le 10/12/2023 à Saint-Malo, Vannes et Lannion
Finale de Ligue : 36 €	Les 6-7/01/2024 à Nantes BCN
Finale Nationale : 45 €	Les 2-3/03/2024 à St-Cloud

Paire Dames

Demi-finale de Comité : 32 €

Le 9/11/2023 à Saint-Malo, Rennes CPB, Lorient et Morlaix

Finale de Comité : 32 €

en simultané,

Le 14/12/2023 à Saint-Brieuc et Lorient

Finale de Ligue : 36 €

Le 4/02/2024 à Rennes CPB

Finale Nationale : 45 €

Les 23-24/03/2024 à Saint-Cloud

Paire Senior Open

Sont seniors les joueurs ayant 65 ans OU plus le 31 décembre de la saison en cours.

Demi-finale : 32 €

Le 17/01/2024 à St-Malo, Rennes BCR, Vannes et Lannion

Finale de Comité : 32 €

en simultané

Le 13/03/2024 à St-Brieuc, Rennes BCR, Vannes et Quimper

Finale de Ligue : 36 €

Le 27/03/2024 à Rennes BCR

Finale Nationale : 45 €

Le 25-26/04/2024 à Saint-Cloud

Paire Senior Mixte

Sont seniors les joueurs ayant 65 ans OU plus le 31 décembre de la saison en cours.

Demi-finale : 32 €

Le 16/01/2024 à St-Malo, Rennes BCR, Vannes et Lannion

Finale de Comité : 32 €

en simultané

Le 12/03/2024 à St-Brieuc, Rennes BCR, Vannes et Quimper

Finale de Ligue : 36 €

Le 26/03/2024 à Rennes BCR

Finale Nationale : 45 €

Le 24-25/04/2024 à Saint-Cloud à Saint-Cloud

Challenge

Conditions de participation : Voir en page 7, les nouvelles conditions de participation.

Les paires d'IC entre 50 et 82 peuvent jouer en Challenge (sauf les joueurs d'IC indiv. > 41) et en Performance.

♦ Simultanés

Si, pour des raisons techniques, le classement en simultané est impossible, un classement par centre sera réalisé et le nombre de qualifiés sera déterminé dans chaque centre, au prorata du nombre des compétiteurs du centre.

Paire Challenge Hiver

Finale de Comité : 32 €

en simultané

Le 17/12/2023 à Plouha, CPB, Lorient, Lesneven

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 32 €

en simultané

Le 13/01/2024 Rennes CPB, Lorient et Morlaix

Paire Challenge Printemps

Finale de Comité : 32 €

en simultané

Le 29/03/2024 St Malo, Rennes CPB, Sarzeau, Concarneau et Morlaix

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 32 €

en simultané

Le 27/04/2024 Rennes CPB, Vannes et Lesneven

Paire Challenge Eté

Finale de Comité : 32 €

en simultané

Le 5/05/2024 à St Brieuc, Rennes CPB, Sarzeau, Concarneau et Lesneven

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 32 €

en simultané

Le 8/06/2024 à St Brieuc, Rennes CPB, Sarzeau, Concarneau et Lesneven

Tableau des épreuves par équipes 2023-2024

		EXCELLENCE		PERFORMANCE				CHALLENGE			
Districts				Nord	Est	Sud	Ouest	Nord	Est	Sud	Ouest
DN 4	1er WE 2e WE	Nantes BAA BCR	Rennes					Challenge HIVER			
OPEN	DF	X		St Malo	Rennes CPB	Vannes	Morlaix	Finale de comité			
	FC	Brest		Saint-Malo				Plouha	Rennes CPB	Lorient	Lesneven
	FL	Nantes BCN		Vannes				Finale nationale – Saint-Cloud			
MIXTE	DF	X		St Malo	Rennes BCR	Lorient	Morlaix				
	FC	Rennes BCR		Vannes				Challenge PRINTEMPS			
	FL	Rennes BCR		Nantes BCN				Finale de comité			
DAMES	DF	X		X				St Malo	X	Sarzeau	Lesneven
	FC	X		Vannes				Finale nationale – Saint-Cloud			
	FL	La Baule-club		Rennes CPB							
SENIOR OPEN	DF	X		St Brieuc	Rennes CPB	Lorient	Morlaix	Challenge ETE			
	FC	Rennes BCR		Vannes				Finale de comité			
	FL	La Baule-club		Golf de Pornic				St Malo	X	Lorient	Lannion
SENIOR MIXTE	DF	X		St Brieuc	Rennes CPB	Vannes	Quimper	Finale nationale – Saint-Cloud			
	FC	Rennes CPB		Saint-Brieuc							
	FL	La Baule-club		Golf de Pornic							
Interclubs D1	FC	DINAN		D1 FL	Rennes BCR			Coupe de France : FC Vannes			
Interclubs D2	FC			D2 FL	Nantes BCN			Trophée de France : FC Vannes			
Interclubs D3	FC			D3 FL	Sautron			Patton : 1/2 FC			St-
Interclubs D4	FC			D4 FL	Vannes			Patton : FC : Saint-Brieuc			
Interclubs D5	FC			FL	X			Espérance : FC Saint-Brieuc			

Expert

Conditions de participation : Voir en page 7, les nouvelles conditions de participation.

Les équipes d'IC entre 224 et 272 peuvent jouer en Expert et en Performance (sauf les joueurs d'IC indiv. > 71).

DN4 Open

DLI : 10/09/2023 (date FFB) auprès du secrétariat du comité de Bretagne

Poule de 12 équipes avec les 8 premières équipes de la DN4 et les 3 premières de l'excellence de la saison précédente (plus une place vacante (art.209-2 du RNC).

Finale de Ligue : 246 € Les 30/09-1er/10/2023 à Brest & 21-22/10/2023 au BCR

Finale Nationale : 120 € Les 13-14/01/2024 à St-Cloud

Quatre Open

Finale de Comité directe : 90 € Les 14-15/10/2023 à Brest

Les donnes seront dupliquées le dimanche aux 4 premières tables

Finale de Ligue : 72 € Les 4-5/11/2024 à Nantes BCN

Les donnes seront dupliquées le dimanche aux 4 premières tables

Finale Nationale : 120 € Les 13-14/01/2024 à St-Cloud

Quatre Mixte

Finale de Comité directe : 90 € Les 9-10/03/2024 à Rennes BCR

Les donnes seront dupliquées le dimanche aux 4 premières tables

Finale de Ligue : 72 € Les 6-7/04/2024 à Rennes BCR

Les donnes seront dupliquées le dimanche aux 4 premières tables

Finale Nationale : 120 € Les 25-26/05/2024 à St-Cloud

Quatre Dames

Finale de Ligue directe : 90 € Les 4-5/05/2024 à La Baule club

Finale Nationale : 120 € Les 29-30/06/2024 à St-Cloud

Quatre Senior Open

Sont seniors les joueurs ayant 65 ans OU plus le 31 décembre de la saison en cours.

Finale de Comité directe : 90 € Les 16-17/04/2024 à Rennes BCR

Finale de Ligue : 72 € Les 15-16/05/2024 à La Baule-club de la ville

Finale Nationale : 120 € Les 10-11/06/2024 à St-Cloud

Quatre Senior Mixte

Sont seniors les joueurs ayant 65 ans OU plus le 31 décembre de la saison en cours.

Finale de Comité directe : 90 € Les 10-11/04/2024 à Rennes CPB

Finale de Ligue : 72 € Les 13-14/05/2024 à La Baule-club de la ville

Finale Nationale : 120 € Les 12-13/06/2024 à Saint-Cloud

Performance

Conditions de participation : Voir en page 7, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Christian Trainoir (christian.trainoir@sfr.fr).

Les équipes d'IC entre 224 et 272 peuvent jouer en **Performance (sauf les joueurs d'IC indiv. > 71)** et en Expert.

Quatre Open

Demi-finale : 80 € Les 18-19/11/2023 à St Malo, Rennes CPB, Vannes et Morlaix

Finale de Comité : 48 € Les 2-3/12/2023 à Saint-Malo

Finale de Ligue : 72 € Les 20-21/01/2024 à Vannes

Finale Nationale : 120 € Les 24-25/02/2024 à St-Cloud

Quatre Mixte

Demi-finale : 80 € Les 10-11/02/2024 à St-Malo, Rennes BCR, Lorient et Morlaix

Finale de Comité : 48 € Les 9-10/03/2024 à Rennes BCR

Finale de Ligue : 72 € Les 6-7/04/2024 à Nantes BCN

Finale Nationale : 120 € Les 25-26/05/2024 à St-Cloud

Quatre Dames

Finale de Comité directe : 90 € Les 28-29/05/2024 à Vannes

Finale de Ligue : 72 € Les 5-6/06/2024 à Rennes CPB

Finale Nationale : 120 € Les 29-30/06/2024 à Saint-Cloud

Quatre Senior Open

Sont seniors les joueurs ayant 65 ans OU plus le 31 décembre de la saison en cours.

Demi-finale : 80 € Les 20-21/03/2024 à St-Brieuc, Rennes CPB, Lorient et Morlaix

Finale de Comité : 48 € Les 16-17/04/2024 à Vannes

Finale de Ligue : 72 € Les 15-16/05/2024 au Golf de Pornic

Finale Nationale : 120 € Les 10-11/06/2024 à St-Cloud

Quatre Senior Mixte

Sont seniors les joueurs ayant 65 ans OU plus le 31 décembre de la saison en cours.

Demi-finale : 80 € Les 30-31/01/2024 à St-Brieuc, Rennes CPB, Vannes et Quimper

Finale de Comité : 48 € Les 10-11/04/2024 à Saint-Brieuc

Finale de Ligue : 72 € Les 13-14/05/2024 au Golf de Pornic

Finale nationale : 120 € Les 12-13/06/2024 à Saint-Cloud

Challenge

Conditions de participation : Voir en page 7, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Christian Trainoir (christian.trainoir@sfr.fr).

Les équipes d'IC entre 100 et 164 peuvent jouer en **Challenge (sauf les joueurs d'IC indiv. > 41)** et en Performance.

Quatre Challenge Hiver

Finale de Comité : 90 € Les 14-15/11/2023 à Plouha, Rennes CPB, Lorient et Lesneven

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 120 € Les 27-28/01/2024 à Saint-Cloud (*une équipe par comité*)

Quatre Challenge Printemps

Finale de Comité : 90 € Les 3-4/04/2024 à Saint-Malo, Sarzeau, Lesneven et Plouha (*si besoin*)

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 120 € Les 20-21/04/2024 à Saint-Cloud (*une équipe par comité*)

Quatre Challenge Eté

Finale de Comité : 90 € Les 11-12/05/2024 à Saint-Malo, Lorient et Lannion

Pas de Finale de Ligue

Finale Nationale : 120 € Les 20-21/06/2024 à Saint-Cloud (*une équipe par comité*)

Espérance par paire

« Ce championnat de France "Espérance" est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.B., à l'exclusion de ceux **classés ou antérieurement classés** en 1ère, 2ème ou 3ème série. » dont l'**IC individuel MAX est de 29.**

N.B. Il est possible de cumuler la participation à cette épreuve avec la division Challenge .

Finale nationale : 20 € Le 25/05/2024 à Chartres-de-Bretagne

Cette finale est jouée en simultané national (2 séances de 18 donnes à 13 et 16h)

Espérance par équipe

Finale de comité : 40 € Le 23/03/2024 à Saint-Brieuc

Pas de Finale nationale

Coupe de France

Coupe de France 2023

Demi-Finale de Comité : Tour 6 : **24 €** Le 7/10/2023 à Vannes

Finale de Comité : Tour 7 : **24 €** (en cas de qualification) Le 7/10/2023 à Vannes

Finale de zone : **66 €** Les 11-12/11/2023 à Nantes BAA

Finale nationale : **120 €** Les 16-17/12/2023 à Saint-Cloud

Coupe de France 2024

Le tirage au sort des tours 4 et 5 (art.47 du RNC) occasionne souvent d'importants déplacements et plusieurs clubs géographiquement bien placés pour accueillir les matchs sont sollicités et parfois pour des rencontres en dehors des heures d'ouverture desdits clubs. Ils pourront éventuellement demander aux 2 équipes un dédommagement financier.

Tarif : **40 €** à l'inscription (à régler à son propre club)

24 € aux deux premières victoires (même en cas de victoire par forfait) à envoyer avec la feuille de match aux présidents de district.

Finale de zone : **66 €**

Finale nationale : **120 €**

Dates de retour des résultats aux Présidents de districts :

Tour 1 : 26/01/2024 - Repêchage : 16/02/2024 *Matches de 28 donnes (14 X 2)*

Tour 2 : 15/03/2024 - Repêchage : 28/03/2024 *Matches de 28 donnes (14 X 2)*

Tour 3 : 12/04/2024 - Repêchage : 6/05/2024 *Matches de 28 donnes (14 X 2)*

Phase Comité :

Tour 4 (recadrage) : 31/05/2024 (3 tours de 10 donnes avec écrans)

Tour 5 : 30/06/2024 (3 tours de 10 donnes avec écrans). Il doit être joué au plus tard le 30/06 (art. 53 du RNC). Aucune dérogation ne sera accordée pour jouer le tour 5 après le 30 juin.

Tours 6-7 : Demi-finale et finale de Comité : 3 tours de 10 donnes avec écrans (un samedi en octobre 2024).

EN PRINCIPE, à partir du tour 4, les matchs doivent se disputer avec des écrans. Une tolérance est accordée pour jouer sans écran si les matchs se déroulent dans des clubs qui n'en ont pas.

RÈGLEMENT DES INTERCLUBS

Les Interclubs se dérouleront sur un seul centre : DINAN, les 20-21 avril 2024

Voir les tableaux des places réservées aux clubs pour les divisions 1 et 2 en [page 33](#).

Règles d'inscription en Interclubs (toutes divisions – Articles 41 à 45 du RNC)

Fin de l'obligation pour tous les joueurs d'une équipe d'être licenciés dans le même club.
Il suffit d'être membre (licencié ou sympathisant) de ce club

« Il est rappelé qu'un joueur membre (sympathisant) de plusieurs clubs n'a qu'une seule licence à la FFB. Il représente en Interclubs le club de son choix dans lequel il a souscrit une cotisation (obligation de figurer dans la liste des sympathisants) mais la licence FFB doit avoir été prise dans le Comité d'appartenance du club qu'il veut représenter. »

Art. 41 - Le championnat de France Interclubs est ouvert à tous les clubs agréés par la F.F.B. Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il peut régulièrement en constituer avec ses membres licenciés à la F.F.B.

- Les équipes sont formées de 4 à 6 joueurs. Toutefois, les équipes des divisions 4 et 5 sont autorisées à se compléter à 7 joueurs.

Les places appartiennent aux clubs :

- Ce sont les clubs qui gagnent ou perdent des places dans les divisions 1 et 2.
- Ce sont les clubs qui choisissent les équipes qu'ils inscrivent dans les diverses divisions.

Dérogation : Un club de moins de 30 licenciés (hors licences scolaires) peut constituer une ou plusieurs équipes pour jouer en division 4 ou 5 avec des joueurs membres (licenciés ou sympathisants) dans un autre club du même comité mais l'équipe doit comprendre au moins deux joueurs membres (licenciés ou sympathisants) du club. L'obligation de licence dans le Comité d'appartenance du club demeure.

Art. 42 - Chacune des divisions 1, 2, 3, 4 débouche sur une finale de ligue et une finale nationale.

La division 5 est organisée seulement au stade comité, suivie par une finale nationale (**sans finale de ligue**). Le champion de comité se qualifie en finale nationale. **S'il déclare forfait, le vice-champion, et lui seul, peut être repêché.**

Art. 43-1 : Voir les limites d'IC pour chaque division en pages [34 et 35](#).

Art. 43-4 et 43-5 - Montées et descentes pour la saison 2023-2024 et places vacantes :

- Descente de D1 en D2 : 5 équipes.

- **Montée de D2 en D1** : 4 équipes + 1 place vacante

La place vacante est attribuée obligatoirement, et dans l'ordre suivant, à :

- 1 - Un club dont une équipe a joué la finale nationale de l'Interclubs D 2 mais n'ayant pas fini dans les 4 premières de la finale de comité.
- 2 - Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D 1 .
- 3 - Au club de l'équipe classée 5e de la D 2 de 2023.

- **Montée de D3 en D2** : 5 équipes (art.43-4) : Les 2 premières de D3 de Sarzeau et de Vannes et la meilleure classée 3^e sur Sarzeau) + 1 place vacante.

La place vacante (art. 43-5) est attribuée obligatoirement, et dans l'ordre suivant, à :

- 1 - Un club dont une équipe a joué la finale nationale de l'Interclubs D 3 mais n'ayant pas fini dans les 5 premières de la finale de comité.
- 2 - Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D2 .
- 3 - Au club de l'équipe classée 3e non montante de D3 (Vannes)

- **Descente de D3** : Il n'y a ni montée ni descente obligatoire en D4 et D5 ni descente obligatoire de D3 en D4 (art. 42).

Les clubs peuvent inscrire en D3 autant d'équipes qu'ils le souhaitent **SOUS RESERVE** qu'ils aient occupé les places qu'ils ont gagnées en D1 ou en D2 la saison précédente (voir tableaux ci-dessous).

Les clubs peuvent inscrire en D4 ou D5 autant d'équipes qu'ils le souhaitent.

Art. 43-6 - Composition

Les équipes sont réparties en 5 divisions : D1, D2, D3, D4, D5.

Composition des divisions en 2024

D1 : 20 équipes (voir tableau ci-dessous)

Si le nombre d'équipes inscrites en 2023-2024 est différent de 20, nous modifierons la répartition des places gagnées par les clubs en D2 (en suivant les directives de la FFB).

En 2024, la D1 sera constituée :

- Des 15 premières équipes du classement de la D1 de 2022-2023
- Des 4 premières équipes du classement de la D2 de 2022-2023
- D'une place vacante attribuée selon les critères définis par l'art. 43-5 du RNC.

District Nord	7	District Est	3	District Sud	5	District Ouest	4
Saint-Malo	3	Rennes BCR	1	Vannes	4	Quimper	2
Saint-Brieuc	2	Rennes CPB	2	Lorient	1	Brest-Iroise	1
Dinan	2					Morlaix	1
19 + place vacante							

D2 : 24 équipes (voir tableau ci- dessous)

Si le nombre d'équipes inscrites en 2023-2024 est différent de 24, nous modifierons la répartition des places gagnées par les clubs en D2 (en suivant les directives de la FFB).

En 2024, la D2 sera constituée :

- Des 5 équipes descendantes de la D1 de 2022-2023
- Des 13 équipes classées de 5 à 18 de la D2 de 2022-2023
- Des 5 premières équipes du classement de la D3 de 2022-2023, à savoir : les 2 premières de la D3 de Sarzeau et les 2 premières de la D3 de Vannes, plus la 3^e meilleure des 2 centres (Sarzeau).
- D'une place vacante attribuée selon les critères définis par l'art. 43-5 du RNC.

District Nord	2	District Est	7	District Sud	8	District Ouest	6
Saint-Malo	1	Chartres-de-Bret.	2	Vannes	4	Quimper	1
Paimpol	1	Rennes CPB	1	Lorient	1	Morlaix	2
		Rennes BCR	4	Carnac-LaT/Mer	2	Landivisiau	1
				Pontivy	1	Brest-iroise	1
						Carantec	1
23 + la place vacante							

TRES IMPORTANT

- Un club ne peut bénéficier d'une place supplémentaire en D2 s'il n'a pas utilisé toutes ses places en D1 .
- Un club ne peut bénéficier d'une place supplémentaire en D3 s'il n'a pas utilisé toutes ses places en D2.

Art. 146-2 à 146-5 - L'interclubs est classé :

- En catégorie 2 pour la D1 et la D2
- En catégorie 3 pour la D3
- En catégorie 4 pour la D4
- En catégorie 5 pour la D5

Interclubs Div I

Date Limite d'Inscription : 20/03/2024

Finale de Comité : 100 € Les 20-21/04/2024 à Dinan

Les donnes seront dupliquées le dimanche aux 4 premières tables

Finale de Ligue : 72 € Les 1er-2/06/2024 à Rennes BCR

Les donnes seront dupliquées le dimanche aux 4 premières tables

Finale Nationale : 120 € (En septembre 2024)

En D 1, il n'y a pas d'IC maximal pour les équipes

Si un club a une équipe de DI qui doit descendre en DII (mais qui souhaiterait rester en DI) et une équipe de DII qui doit monter en DI (mais qui souhaiterait rester en DII), le club étant propriétaire des places décide en accord avec ses joueurs.

Si un club n'a pas occupé ses places en DI, il ne peut inscrire d'équipes en DII.

Interclubs Div II

Date Limite d'Inscription : 20/03/2024

Finale de Comité : 100 € Les 20-21/04/2024 à Dinan

Finale de Ligue : 72 € Les 22-23/06/2024 à Nantes BCN

Finale Nationale : 120 € (En septembre 2024)

En D 2, il n'y a pas d'IC maximal pour les équipes

Interclubs Div III

Date Limite d'Inscription : 20/03/2024

Finale de Comité : 100 € Les 20-21/04/2024 à Dinan

Finale de Ligue : 72 € Les 1er-2/06/2024 à Sautron

Finale Nationale : 120 € Les 22-23/06/2024 à St-Cloud

Aucune équipe ne peut jouer en division 3 si son IC est supérieur à 284

Interclubs Div IV

Date Limite d'Inscription : 20/03/2024

Finale de Comité : 100 € Les 20-21/04/2024 à Dinan

Finale de Ligue : 72 € Les 1er-2/06/2024 à Vannes

Finale Nationale : 120 € Les 22-23/06/2024 à St-Cloud

Aucune équipe ne peut jouer en division 4 si son IC est supérieur à 188

Interclubs Div V

Date Limite d'Inscription : 20/03/2024

Finale de Comité : 100 € Les 20-21/04/2024 à Dinan

Pas de finale de Ligue

Finale Nationale : 120 € Les 22-23/06/2024 à St-Cloud

Aucune équipe ne peut jouer en division 5 si son IC est supérieur à 132

Aucun joueur d'IC supérieur à 37 ne peut jouer en division 5

Trophée de France

Handicap : Le nb de donnes X la différence de l' IV moyen des 2 équipes / 20 (*art. 56 du RNC*).

Précision : L'IV moyen des 2 équipes signifie exactement l'IV moyen des joueurs qui ont participé à chaque match.

En cas de nombre non entier, le handicap sera à l'entier le plus proche. *En cas de résultat à 0,5 juste, le handicap sera arrondi à l'entier inférieur*

Trophée de France 2023

Finale de Comité : 48 € Le 8/10/2023 à Vannes

Trophée de France 2024

Date Limite d'Inscription : 18/03/2024

Règlement spécifique de la Fédération (voir RNC, art. 54 à 58)

Tarif : 80 € à l'inscription **(à régler à son club)**

Poules de 2 à 5 équipes régionalisées à jouer à convenance entre avril et juin.

Finale de Comité : 48 € (*un samedi en octobre 2024*)

Patton Breton Oceania

Le règlement complet est décrit en page 13.

Tarif : 42 € à l'inscription **(à régler à son club)** et 16 € réglés au club à chaque tour

Stade District : Tours éliminatoires : 16 € par équipe pour le club recevant

T1 : 23/11/2023

T2 : 21/12/2023

T3 : 25/01/2024

T4 : 8/02/2024

T5 : 15/02/2024

Demi-finale : 30 € (somme reversée au comité) Le 23/05/2024 à St-Brieuc, Rennes
CPB , Vannes et Quimper

Finale de Comité : 30 € (somme reversée au comité) Le 27/06/2024 à Saint-Brieuc (à 10h ou 11h pour éviter une fin tardive).

4e Coupe des Clubs

Phases qualificatives : 14 dates à choisir entre le 1^{er} octobre 2023 et le 15 mai 2024 dans les clubs inscrits à l'épreuve.

Dans chaque centre, la moitié des paires de chaque série sera qualifiée pour la Finale de la Coupe avec au moins 2 paires de chaque série (à partir du 15 mai).

Finale : 15/06/2024 à Plouha, Saint-Malo, Vannes et Quimper

La compétition comprend 2 séances de 18 donnes à 10h30 et 14h30.

Un livret de donnes sera remis à chaque joueur à l'issue du simultané.

Un apéritif clôturera la manifestation.

Tarif : 20 € par paire

Attribution des points :

La finale de la Coupe des Clubs est une épreuve donnant lieu à une attribution de Points de Performance.

Attributions forfaitaires aux :

* 50 premières paires du classement général (20 PP pour le 1^{er}, ...),

* 50 premières paires du classement général sans joueur 1^{ère} série (15 PP pour le 1^{er}, ...).

Les points d'expert seront doublés pour les 3^{ème} et 4^{ème} séries jusqu'au 100^{ème}.

Trophées :

La Finale sera récompensée par une coupe par série. Ce trophée sera gravé et daté avec le nom du club et le nom des joueurs et sera remis en jeu tous les ans.

Les gagnants de chaque série recevront un prix siglé FFB ainsi qu'un modèle réduit de la coupe. Les trophées seront remis par le président du comité à l'occasion de l'Assemblée générale.